

APE/Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat de la Cémac

Ali Bongo Ondimba plaide pour la reprise des négociations conjointes

ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

Les dirigeants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) étaient réunis, samedi dernier, à Sipopo, en Guinée-Equatoriale. Le chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba, a pris part à ses assises. Occasion pour lui de donner sa vision quant à la stratégie pouvant conduire à la signature d'un accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE).

LE président de la République, Ali Bongo Ondimba, était, samedi dernier, à Sipopo (non loin de Malabo) en Guinée Equatoriale. Et ce, dans le cadre d'une session extraordinaire de la Confé-

rence des chefs d'Etat des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Aux côtés de ses pairs, le numéro un gabonais, s'exprimant sur la nécessité de la signature d'un accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE), a plaidé en faveur de la reprise des négociations conjointes en vue d'un accord "juste et équitable". Lequel vise à dynamiser les échanges commerciaux entre l'Europe et la sous-région.

On se souvient de ce que l'Union européenne a fixé au 1er octobre 2016 l'arrêt des préférences d'accès au marché européen de ses partenaires africains qui, signataires d'accords de partenariat économique intéri-



Photo : Presse Présidentielle

Le représentant de BanKi-moon dans la sous-région d'Afrique centrale, Abdou-laye Bathily, exposant les points de vue de l'Onu.

maires, n'auraient pas mis en œuvre leurs engagements. D'où, doit-on rappeler, lors de leur sommet de mai 2015, Ali Bongo Ondimba avait été mandaté par ses homologues de la Cémac, comme

interlocuteur officiel dans le cadre de cet accord. Pour mémoire, notons que les négociations en vue d'aboutir à un accord de partenariat économique sous-régional avec l'UE ont

démarré en 2003. L'objectif des États membres de la Cémac étant à l'époque d'aboutir à une signature, au plus tard le 31 décembre 2007. Au final, seul le Cameroun s'est décidé à signer

avec l'UE, afin d'éviter toute perturbation de ses exportations après la date butoir... Cet accord avec le Cameroun était censé entrer en vigueur le 04 août 2016, soit dans quelques jours. Ledit texte devrait dorénavant servir de document de travail principal dans les discussions à venir entre la Cémac et l'Union européenne.

Il faut noter que pour les autorités gabonaises l'intégration économique régionale et inter-régionale est un levier de développement économique stratégique pour notre pays Celle-ci pouvant, par ailleurs, permettre la consolidation économique du Gabon et assurer une plus forte égalité des chances pour tous les Gabonais, tant souhaitée par le président Ali Bongo Ondimba.